

Justine Lallemand :
une villersoise
championne du monde
de boxe



JOURNÉE DES ARTS

Monsieur le Maire, Jérémy Dupuy, accompagné d'élus du conseil municipal et du canton, a inauguré le 14 octobre 2017 la première édition des "Journées des arts" à Villers-Semeuse. Un grand merci aux nombreuses associations locales villersoises et ardennaises ainsi qu'aux artistes amateurs pour leurs peintures, sculptures et créations.



Merci à Nadia Machaux, marraine de cette édition et à la commission culture de la commune sous la houlette de Safi Kada. L'art et la culture ont une place centrale dans la vie villersoise !



ÉDITORIAL

Ne rien lâcher !



Jérémie Dupuy

Maire de Villers-Semeuse
Vice-Président de la communauté d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan

Magazine N° 74 de la ville de Villers-Semeuse
Directeur de la publication : Jérémie Dupuy
Conception & réalisation graphique : ART / PUB
Couverture : Justine Lallemand, championne du monde de boxe WBF en poids mi mouche 2017
Crédit photos : Justine Lallemand par Pascal Leblanc Photographie

Tirage : 1 800 exemplaires
Sopaic Reprographie

Mairie
11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse
Tél : 03 24 33 77 20

Actualité oblige, c'est un éditorial de combat que j'ai choisi de vous proposer en cette fin d'année 2017. Le 28 octobre dernier, à Auvillers les Forges, la Villersoise Justine Lallemand est devenue championne du monde de boxe. Pour nous tous, ce fut un magnifique moment. Tout d'abord, les élus du conseil municipal et de nombreux Villersois venus soutenir en nombre notre boxeuse. Puis, la joie de la victoire après 10 rounds difficiles où nous avons subi avec Justine les coups et les angoisses. Enfin, la délivrance et le bonheur de partager ce moment historique avec toutes celles et tous ceux qui savaient que cette ceinture de championne du monde était possible. Justine est devenue pour notre commune un symbole car elle porte les valeurs de solidarité avec son engagement pour la grande cause nationale du Téléthon et son implication dans de nombreuses organisations. Toujours souriante et disponible, c'est une belle personne que les enfants de Villers-Semeuse ont fortement appréciée lors des activités périscolaires. Ses entraînements difficiles, ses 7 mois de privation et de travail doivent aussi être un exemple pour notre jeunesse. Il est possible d'atteindre ses rêves mais il faut s'en donner les moyens. Il faut de la volonté et de l'investissement et de la sueur ! Aujourd'hui, Justine Lallemand devient l'ambassadrice de notre commune en faisant briller son nom aux quatre coins du monde et en posant des valeurs que nous devons défendre et partager. Vos élus sont plus que jamais dans cette dynamique de travail et d'engagement dans l'action et comme Justine ne lâcheront rien pour Villers-Semeuse.

P 4	P8	P11
INFOS MAIRIE	JEUNESSE / CMJ	MÉDIATHÈQUE
P 5	P9	P12
RÉTROSPECTIVE	VIE CITOYENNE	VIE ASSOCIATIVE
P7	CCAS	
SCOLAIRE		
P10		P13
	TRAVAUX	CULTURE
		P14
		HISTOIRE

INFOS MAIRIE

ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement)



L'accueil des enfants dans le cadre des activités périscolaires est un engagement important pour la ville de Villers-Semeuse. Après un travail de fond et une volonté d'améliorer ce service avec les équipes du centre, la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes (C.A.F.) a récompensé cet investissement. Villers-Semeuse a obtenu 3 soleils sur 4 dans la cadre de la « Charte Qualité ALSH » grâce à ses programmes d'été. Une subvention de 7000 € sera versée à la commune et intégralement investie au niveau de l'accueil de l'ALSH.

Stationnement trottoir Place de La Mairie

En raison des travaux réalisés sur la place de la mairie, le stationnement est toléré sur le trottoir UNIQUEMENT dans le sens de la circulation aux horaires d'école pour faciliter l'entrée des enfants à l'école Le Plateau. Nous vous rappelons que les véhicules ne doivent pas être stationnés à contre sens de circulation et qu'il est interdit de stationner sur les passages piétons et devant les entrées de l'école et la de mairie.

Journée lumière et vision

Vendredi 10 novembre, les polices municipales de Villers-Semeuse et de Vivier-au-Court ont organisé la journée lumière et vision sur le parking de l'hypermarché Cora, en partenariat avec l'association de

prévention routière de Charleville-Mézières. Toujours un grand succès pour cette campagne de réglage des phares avec l'accueil de 80 véhicules pour un contrôle total de l'éclairage (phares, feux de plaques d'immatriculation, feux de détresse...) et des éléments de sécurité. **Bien voir et être vu en voiture, c'est important !**



Les boîtes à livres arrivent à Villers-Semeuse

Prochainement à Villers-Semeuse, cinq boîtes à livres vont être implantées dans les différents quartiers de la commune. Monsieur le Maire a signé le 6 octobre 2017 une convention, avec le Lion's Club de Givet, pour ce projet, suivi par Safi Kada, adjoint en charge de la culture et sa commission. Cette initiative se développe dans de nombreuses communes. L'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour tous et le partage. Le principe est simple : chacun peut apporter ou emprunter un livre. L'installation et l'inauguration des boîtes à livres sont prévues au début du mois de janvier 2018 ! La commune de Villers-Semeuse remercie le Lion's Club de Givet, son président, Stéphane

Blondeau ainsi que Thérèse Girard pour leur partenariat.

Participer au Téléthon à Villers-Semeuse

En plus du traditionnel lâcher de ballons pour les écoles, organisé le vendredi précédent le téléthon, la commune organise cette année un téléthon ouvert au public, le samedi 9 décembre 2017, à partir de 14h au stade Roger Marche. Activités sportives et associatives, avec restauration sur place seront à découvrir durant cette après-midi caritative. Un feu d'artifice illuminera le ciel de Villers-Semeuse à 20h00. Il remplacera celui de la fête de Noël, annulé cette année en raison des travaux sur la Place.

Novembre, mois de l'Economie Sociale et Solidaire

À ce titre, mardi 28 novembre à 14h à la salle des fêtes, La commune , en partenariat avec l'association Sel arden, le CRESS et le Marcassol proposent la projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? » sur le thème de la transition. Marie Monique ROBIN y propose un regard sur la ville d'Urgersheim qui a lancé un pari audacieux : tendre vers l'autonomie alimentaire, énergétique et intellectuelle. À l'issue de la projection, une rencontre aura lieu avec les acteurs de l'ESS du territoire qui contribuent à ce changement. Villers-Semeuse souhaite pleinement adhérer à cette démarche qui vise à œuvrer pour le développement durable, les économies d'énergies et la gestion des espaces verts. Rendez-vous le mardi 28 novembre à 14h00 pour la projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? » .

Nettoyons la nature

L'opération est devenue un rendez-vous incontournable à Villers-Semeuse en seulement trois ans. Chaque année, la municipalité s'engage et accompagne les Villersois à protéger l'environnement à travers l'opération nationale « Nettoyons la nature ». En cette journée du 23 septembre, c'est sous un beau soleil que les bénévoles ont ramassé les déchets sur le secteur de Semeuse, et plus précisément sur le secteur des ballastières municipales et départementales. Ils ont poursuivi leur action sur le chemin de Lignicourt jusqu'à la rue des pêcheurs ainsi que sur le parcours de santé. Les élus remercient les habitants, les conseillers consultatifs de quartier, le SGDF de Charleville-Mézières (scouts) pour ce grand nettoyage à renouveler l'année prochaine. Respectons la nature, jetons nos déchets dans les espaces dédiés !



Spectacle Comme-ci Comme ça

Durant le festival des Marionnettes, la commune a eu le plaisir d'accueillir "La Cie Comme-ci, comme ça", lors d'une représentation publique. L'histoire se passe au Moyen âge, il y avait des chevaliers, des corbeaux, un roi, une princesse... Ce spectacle est joué par une troupe de l'Etablissement Départemental Public d'Accompagnement Médico-Social Jacques Sourdille. C'est un travail de longue haleine, pour ces jeunes apprentis comédiens et marionnettistes, les engageant dans de nombreuses répétitions. L'émotion, le partage et le plaisir d'échanger sont les moteurs de leur action. 9 représentations, 1200 spectateurs, témoignent de leur succès dans le département. Un grand merci à la troupe, qui en tombant le masque, a démontré, qu'au-delà des différences, la culture reste une passerelle privilégiée pour l'émancipation de tous.



Pièce de Théâtre Le chameau bleu

Une Avant-première pour Villers-Semeuse! La pièce de théâtre « Le chameau bleu » avait une saveur particulière ce samedi 30 septembre. Cette pièce, écrite par Pierre Sauvile, et interprétée, par Adeline Blondieau, Laurent Petit-Guillaume et Fiona Gelin a été entièrement créée au sein de notre commune. Les acteurs étaient présents toute la semaine pour les répétitions et une avant-première nommée couturière. Deux heures de rire et d'intrigues ont unanimement ravi les 400 spectateurs au cours des deux soirs.



Le Sedan-Charleville & Les Foulées Roses

Une course devenue un élément de notre patrimoine dans notre département : la 98^{ème} édition du Sedan-Charleville, une des plus vieilles courses de ville à ville en France. Comme chaque année, les élus de la commune se sont mobilisés pour animer le point de ravitaillement de Villers-Semeuse. Nouveauté cette année, Villers-Semeuse s'est investie dans cette course, à travers les Foulées Roses du Sedan-Charleville.

Les « pink runneuses » ont eu la possibilité de s'entraîner, chaque vendredi, au Stade Roger Marche avec le coach sportif Jean-Philippe Gribout et le départ était donné au niveau du magasin Intersport. Villers-Semeuse soutient le sport et l'engagement associatif comme le prouve son inscription aux Villes sportives.



BOOM Party d'Halloween

Beau succès pour la deuxième BOOM Party d'Halloween ! Sorcières, fantômes, vampires, squelettes... ont envahi les rues de la commune Mardi 31 octobre après-midi. Ils se rendaient tous à la salle des fêtes pour danser et participer aux jeux proposés par le DJ Romain Stella. Organisée par le Bar Le Centre avec le concours de l'APEVS et de la Mairie, la BOOM Party a réuni une centaine d'enfants. Les bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves de Villers-Semeuse ont maquillé les enfants le désirant. Pour terminer cette belle après-midi, les enfants ont pu profiter d'un goûter offert et distribué par la municipalité. Ils sont repartis, heureux, avec un cadeau offert par le bar le Centre.



Effectifs scolaires - octobre 2017

Ecole Le Plateau	196 enfants	(Primaires 140 Maternelles 56)
Ecole Le Charme	134 enfants	(Primaires 93 Maternelles 41)
Ecole Semeuse	39 enfants	(Primaires 22 Maternelles 17)

Un fruit à la récré



Chaque jeudi matin, la distribution d'un fruit différent à lieu dans les écoles des groupes scolaires de Villers-Semeuse. L'objectif est de favoriser la consommation de fruits par les enfants et, pour certains, leur faire découvrir de nouvelles saveurs.

Les écoles proposent également des animations sur le thème des fruits par la transformation de ceux-ci avant dégustation (compotes, tartes, jus...), comme l'année passée. Une enquête réalisée, auprès de 930 écoliers en 2013, démontre qu'un enfant sur trois est

incapable de reconnaître les fruits et légumes (enquête de l'Association santé et environnement de France (ASEF)). L'amélioration de la qualité alimentaire, en direction des enfants, passe aussi par le savoir et les expériences en milieu scolaire.

Marionnettes dans les écoles



La mairie et les coopératives des groupes scolaires de Villers-Semeuse ont offert, le 21 septembre dernier, deux spectacles de marionnettes aux enfants des écoles Semeuse, Le Charme et Le Plateau, dans le cadre du Festival mondial des théâtres de marionnettes. Le matin, les classes de maternelles ont découvert "Pas si bêtes", un spectacle de la compagnie "Les Zanimos" abordant les thèmes de la solidarité et de la force du collectif, sous un aspect ludique et musical. L'après-midi, les primaires se sont plongés dans l'infiniment petit avec "Infiniment Alice" de la troupe "Rose bonbon". Le voyage extraordinaire d'Alice a émerveillé les enfants. Petits et grands ont été enchantés par ces deux prestations.



Par ici, la bonne soupe...
Dans le cadre de la semaine du goût, vendredi 13 octobre, les élèves de l'école Le Charme ont lavé, épluché, et coupé les légumes qu'ils avaient cultivés et récoltés dans leur jardin. Ils ont ensuite confectionné de la soupe avec le concours de M. Détente, cuisinier. Un régal.



CROSS des écoles et du collège

Le mardi 17 octobre 2017 a eu lieu le traditionnel CROSS annuel des écoles de Villers-Semeuse, Guignicourt, Boulzicourt et Poix-Terron et du collège Jules Leroux de Villers-Semeuse. Plus de 500 élèves ont réalisé l'ensemble du parcours et franchi la ligne d'arrivée devant enseignants, élus du conseil municipal, parents, amis. Les six premiers arrivés pour les niveaux collège, et les trois premiers pour les niveaux primaires ont ensuite été félicités, lors d'une remise de médaille, par notre Maire, Jérémy Dupuy, par le principal du collège Jules Leroux, Philippe Paté, ainsi que différents professeurs et enseignants. La participation au cross a encore montré cette année la volonté et l'engagement sportif des élèves. N'oublions pas que le plus important est de participer et de terminer la course ! Bravo à tous les participants.



CMJ

Conseil Municipal Jeunes

Lors de la dernière réunion du CMJ, deux nouvelles commissions de travail pour les conseillers municipaux jeunes ont été créées. Nos jeunes citoyens ont fourmillé d'idées et de propositions.



1^{ère} commission : mon environnement, ma ville composée de Zeliha, Manon, Tom, Pierre Louis, Tigane, Céléna, Agate, Nathan.

Projet : création d'un carnaval.

2^{ème} commission : solidarité, santé et citoyenneté composée de Quentin, Noé, Charlotte, Anna, Clara, Eva, Baptiste.

Projets : participation au téléthon de la commune.

SPORT

Justine Lallemand a conquis ce samedi soir la ceinture mondiale WBF mi-mouche (-48kg) sur le ring ardennais d'Auvillers-les-Forges. L'Ardennaise de 25 ans a détrôné la quintuple championne rémoise Anne-Sophie Da Costa qui remettait, à 35 ans, son titre en jeu. Deux générations différentes, mais aussi deux gabarits différents. Du haut de ses 1m70, la boxeuse de Nouzonville, plus précise dans ses coups, arrive à tenir à bonne distance son adversaire, notamment sur la fin du combat. Après dix reprises de deux minutes, Justine Lallemand, qui disputait son septième combat professionnel, est déclarée vainqueur à l'unanimité des trois juges. "Ce titre représente sept mois de sacrifice, sept mois de travail, confie la boxeuse ardennaise, je fais de la boxe depuis que j'ai 15 ans, c'est un rêve pour moi." Un rêve qu'elle se promet de prolonger en conservant cette nouvelle ceinture. L'ensemble des élus du conseil municipal et plus largement toute la population villersoise félicitent Justine pour cette belle victoire.



Crédit photos : Justine Lallemand par Pascal Leblanc Photographie

Réunions des Conseils Consultatifs de Quartier

Les mercredis des mois de septembre et octobre ont été consacrés à la réunion des 4 conseils de quartiers de la commune de Villers-Semeuse. En dehors de quelques grandes communes ardennaises, comme Charleville-Mézières et Sedan, nous sommes les seuls à avoir fait le pari en 2014 des conseils d'habitants, puis des conseils

consultatifs de quartiers. Principalement ces réunions permettent de faire remonter des demandes personnelles ou de quartiers. Elles sont aussi un lieu où chacun va donner son point de vue, ses idées et débattre avec les autres citoyens et les élus. Enfin, de plus en plus, elles sont aussi un moyen d'expliquer à nos concitoyens le fonctionnement de notre collectivité en passant par les démarches administratives et les contraintes financières. C'est

donc un bon exercice de démocratie entre élus et habitants. Les demandes sont recueillies et à la réunion suivante un bilan est fait sur les projets réalisés et ceux qui ne le sont pas. Les projets de travaux, les manifestations sont aussi présentés et expliqués. Il s'agit avant tout d'impulser une démarche, une autre manière de gérer une commune en y intégrant de la démocratie consultative.

Poste

Les élus ont souhaité informer les habitants de notre commune concernant l'avenir de La Poste à Villers-Semeuse. Le 15 janvier 2018, Le bureau de Poste de la Place de la Mairie fermera ses portes et la clientèle sera invitée à se rendre au bureau de Cora, de manière temporaire, jusqu'au 15 avril 2018. Cette situation découle d'un risque de diminution des horaires au cours de l'année 2018. En effet, aujourd'hui, le bureau de Poste est ouvert 19h par semaine. La baisse de fréquentation risque d'entraîner la perte de plusieurs heures d'ouverture. Nous avons décidé de faire le choix du maintien de ce service de proximité qui demeure une priorité pour la commune de

Villers-Semeuse. Une convention a donc été signée avec Le groupe La Poste, dans le but de créer une Agence Postale Communale (APC) et de conserver l'offre de services. La Poste versera à la commune une indemnité compensatrice qui couvre une grande partie de la rémunération des personnels communaux formés par La Poste . Ils assureront les prestations postales y compris les services financiers de dépannage (dépôt ou retrait d'espèces sur un compte courant ou sur un compte d'épargne dans la limite d'un plafond). En contrepartie, la Mairie fournit les locaux, qui seront ceux de la poste actuelle. Après travaux, les locaux accueilleront également d'autres



Crédit photo : Julien Azemar - Journal l'Union/l'Ardennais du 5/09/17

services communaux (sacs de tris, demande de documents) et les locaux de la Police Municipale par le biais d'un guichet unique. Les horaires seront définis par la Mairie pour le 1^{er} février mais ont vocation à fournir une augmentation du temps d'accueil pour un service optimum.

Repas des seniors offert par la municipalité

Le dimanche 22 octobre, 245 villersois et villersoises âgés de plus de 65 ans ont participé au traditionnel repas dansant, offert par la municipalité. Le Maire et les élus du conseil municipal ont partagé ce repas élaboré par l'Auberge du Cheval Blanc, sur le thème des confréries ardennaises. Les membres de la Confrérie du Jambon sec d'Ardenne de France, confrérie de la Cacasse à Cul Nu et de la Galette à suc' ont honoré l'assistance de leur présence.

CCAS

Distribution colis des anciens

La distribution de la corbeille festive ou du bon d'achat des seniors de plus de 65 ans se déroulera le vendredi 15 décembre 2017 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 à la salle des fêtes.

Les personnes ayant fêté leur 65 ans cette année, recevront un coupon à remplir afin de connaître leur souhait. Pour les seniors âgés de 66 ans et plus, le colis sera celui demandé les années précédentes.



TRAVAUX D'AUTOMNE

Les travaux de la place de la mairie se poursuivent et avancent en respectant le calendrier. Le cœur de la place doit être terminé pour la fin du mois de décembre 2017.

Le traçage de la signalisation horizontale a été effectué dans plusieurs rues de la commune pour améliorer la circulation et la sécurité sur la voie publique. C'était une demande forte des habitants lors des réunions de Conseils consultatifs de quartiers.

Le parc de caméras de vidéosurveillance s'est doté de nouvelles caméras afin de protéger la médiathèque, l'église et les rues avoisinantes.

Le chemin de sortie de l'ALSH, côté rue Jules Guesde a été sécurisé pour le passage des enfants qui descendent et montent du bus pendant la pause méridienne vers la restauration scolaire.

Les agents municipaux ont procédé à une campagne de **rebouchage des trous** dans les trottoirs et les voies publics avant l'hiver. Une nouvelle campagne aura lieu en avril 2018.

Les premières places de parking pour les véhicules électriques ont été délimitées dans la commune en attente de l'installation des bornes par Ardenne Métropole.



La médiathèque, lieu de vie



La médiathèque a ouvert ses portes le 20 Mai dernier et à l'approche de la fin de cette année 2017, il est temps de faire un bilan chiffré de ce nouveau lieu de culture et de vie :

- **9 accueils de groupes du centre de loisirs.**
- **1 grand jeu « Escape Game »** avec le centre de loisirs d'été sur une journée entière. Les enfants devaient répondre à des énigmes pour trouver le trésor et la clef pour quitter le donjon !
- **4 expositions** : Les sorcières, les légumes du potager, Monstres Elfes et Gobelins et La poésie
- **1 projection et 1 atelier** de confection de baguettes magiques à l'occasion des 20 ans d'Harry Potter.
- **3 ateliers de cuisine équilibrée** pour enfants et 1 atelier pour adulte.
- **2 rendez-vous pour l'heure du conte** : L'automne et les gentils monstres.
- **1 conférence** sur « Le Bestiaire fantastique ».
- **2 séances d'éveil musical.**
- **2 séances de lecture** pour les enfants d'une classe de maternelle.
- **1 soirée lecture et dégustation** avec « Bières philosophales ».
- **1415 documents empruntés.**
- **484 inscrits** dont 93 nouveaux adhérents depuis la réouverture.

Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 6 décembre pour une lecture-spectacle autour de Prévert à 16H30 ainsi que le samedi 23 décembre à 15h00 pour la dernière heure du conte de l'année autour du thème de « Noël ». L'acquisition de collections de livres, BD, comics et albums supplémentaires, vont venir compléter les 4000 documents déjà présents.



Première édition des Journées des arts



Après deux belles expositions de peinture en 2015 et 2016, il paraissait justifié de proposer en 2017, dans le cadre des actions culturelles de Villers-Semeuse, une exposition qui puisse rassembler des artistes de différentes sensibilités.

Après un travail important avec les associations locales et plusieurs artistes engagés, il a été proposé d'inscrire ce rendez-vous annuel comme « Journées des arts ».

Cette exposition présentée, au centre de loisirs de Villers-Semeuse, a rassemblé des artistes en grande majorité Villersois et a attiré des visiteurs venant de l'extérieur. Elle a ainsi

donné l'occasion de mettre en lumière les multiples talents de nos concitoyens. Le public, venu nombreux, a pu découvrir des œuvres d'artistes amateurs mais aussi d'artistes reconnus, dont la marraine de cette journée, Madame Nadia MACHAUX.

Le vernissage, organisé le samedi matin, a permis d'accueillir nombre de personnalités, d'élus et de responsables associatifs qui ont apprécié cette première exposition, dans un lieu tout à fait adapté, et qui a servi à mettre en valeur la créativité dans le domaine de la peinture, sculpture, poterie, mosaïque, photographie et bijoux.

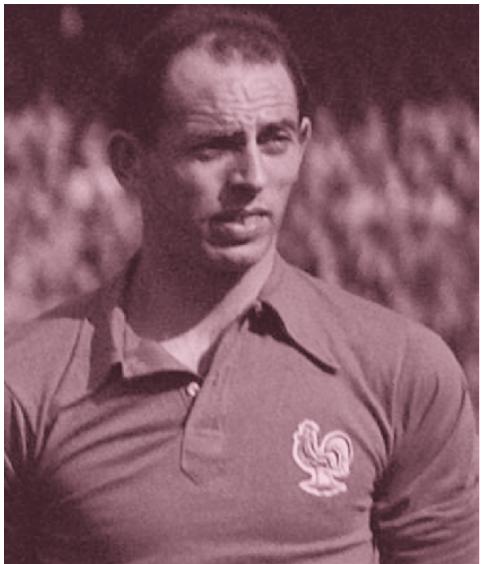


En quelques chiffres :

- 70 artistes,
- 4 associations partenaires,
- Plus de 500 visiteurs,
- Plus de 350 œuvres présentées,
- 16 heures d'expositions.

Prochaine édition en 2018 :
le deuxième week-end d'octobre !

Hommage à Roger Marche (1997-2017)



Roger Marche commence le football au sein du club du Football Club Mohonnais, en compagnie de Pierre Flamion, puis de l'Association Sportive des Cheminots. En mai 1940, lors de l'invasion allemande, il se réfugie, comme tous les Ardennais, en Vendée. Il joue alors comme six autres réfugiés ardennais, dont son frère, au sein de l'équipe « Les Coqs Vendéens » à Bournezeau. Revenu dans les Ardennes, il joue au FCO Charleville puis dans l'équipe fédérale Reims-Champagne où il retrouve Pierre Flamion. Arrière latéral gauche plus physique que technique et dur au marquage, il rejoint ensuite le Stade de Reims tout en continuant à s'entraîner seul dans son village de Mohon, ne rejoignant le club que les jours de match. Le 7 avril 1946, il est appelé pour la première fois en équipe de France,

en tant que réserviste, pour un match contre la Tchécoslovaquie. Il reste toute la saison dans le groupe France mais ne connaît aucune sélection. Il connaît le 23 mars 1947 sa première sélection avec la France contre le Portugal (1-0). Les Rémois jouent les premiers rôles en championnat et, en 1949, ils remportent leur premier titre avec un point d'avance sur le LOSC. Roger Marche joue ensuite à l'automne 1949 les qualifications pour la coupe du monde 1950 au Brésil face aux Yougoslaves. Après le championnat en 1949, les Rémois s'imposent en finale de la coupe de France en 1950 face au Racing club de Paris (2-0). Puissant et résistant, Roger Marche est alors surnommé le «



Sanglier des Ardennes » par le public et les médias et le 4 juin 1950, il est pour la première fois capitaine de l'équipe de France lors d'un match contre la Belgique (défaite 4-1). En équipe de France, Roger Marche est sélectionné pour la coupe du monde 1954 mais ne dispute que le second match face au Mexique (victoire 3-2). Il est par la suite transféré contre sa volonté au RC Paris mais continue toujours à s'entraîner seul dans les Ardennes. Roger Marche devient

alors « le vieux lion » et enchaîne les matchs de prestige sous le maillot bleu. Les Français battent à Hanovre, le 16 octobre 1954, les Allemands qui trois mois plus tôt ont gagné la coupe du monde puis le 17 mars 1955, les Espagnols de Di Stéfano au stade Santiago Bernabéu. En 1958, Roger Marche fait partie des sélectionnés pour la coupe du monde en Suède. Il joue le second match face aux Yougoslaves, en remplacement de Jean-Jacques Marcel blessé, puis assiste en tribune à la victoire de ses coéquipiers pour la 3e place. Il dispute, le 17 décembre 1959, son dernier match sous les couleurs tricolores face à l'Espagne. Il entre en jeu à la 23e minute en remplacement de Raymond Kaelbel et marque à la 61e minute le 4e but des Français, son seul but avec les « Bleus ». Avec le Racing, il ne remporte pas de titre mais termine deux fois vice-champion de France en 1961 et 1962. Roger Marche reprend alors une licence amateur et joue à l'Olympique de Charleville puis en 1962 termine sa carrière dans le club de ses débuts, l'Association Sportive de Mohon comme entraîneur joueur jusqu'à l'âge de 42 ans. Il tient également dans son village un bar puis devient chauffeur-routier et en 1965, il est nommé chevalier dans l'ordre national du Mérite. Il meurt le 1er novembre 1997 à l'âge de 73 ans à Charleville-Mézières. Quelques mois après sa mort, le stade de Villers-Semeuse est rebaptisé à son nom.

En décembre 2017, pour rendre hommage à Roger Marche, les élus dévoileront un panneau, retraçant la carrière de ce sportif villersois dans l'enceinte du stade.

Participation aux Ateliers Pêche Nature - Amicale de pêche de Mézières



Les jeunes pêcheurs de L'amicale de pêche de Mézières ont participé à un concours organisé par la fédération de pêche et l'Atelier Pêche Nature de Nouzonville. Ce concours réunissait plusieurs APN des Ardennes. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur alternant animations sur le thème de la pêche et concours réservés au moins de 10 ans et plus de 10 ans. Nos deux groupes de pêcheurs sont arrivés chacun second dans leur catégorie respective. Une belle performance pour une première participation.

2^{ème} enduro carpe de l'Amicale de pêche de Mézières.



L'amicale de pêche de Mézières a organisé le week-end du 7 et 8 octobre son deuxième enduro de carpes en Meuse et sur la ballastière pour les plus jeunes carpistes. Malgré la fraîcheur, cette manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur. Nos lauréats, dans le groupe des adultes, sont Messieurs

LOIZON Mickaël et LÉGER Stéphane avec une carpe de 12 kilos et, dans le groupe des plus jeunes, Messieurs Lucas NOEL et Antoine LEBÉ avec deux carpes de 6,560 kg et 8,76 kg. Monsieur Jérémy Dupuy, Maire de Villers-Semeuse, accompagné de ses adjoints et conseillers municipaux se sont déplacés pour remettre les prix aux participants. Monsieur Michel ADAM, président de la Fédération de pêche des Ardennes, était également présent. Les participants sont prêts à revenir l'année prochaine et seront accueillis avec une grande convivialité par « La Carolo-Villersoise », issue de la fusion de L'Amicale de pêche de Mézières avec l'Union de Charleville-Mézières.



Le 6^{ème} festival de chorales ardennaises, cette année à Villers-Semeuse



Le week-end du 6, 7 et 8 octobre 2017, 20 chorales, 500 choristes, se sont succédés sur la scène de la salle des fêtes de Villers-Semeuse. À chacun des 5 concerts, près de 400 personnes enthousiastes ont apprécié les répertoires variés des différents ensembles (classique, chanson française, gospel, jazz...). La

municipalité et la chorale villersoises n'ont pas ménagé leurs efforts pour accueillir chaleureusement le public et les choristes. Un festival, qui à n'en pas douter, laissera d'excellents souvenirs à tous.

Les marionnettes par l'APEVS



L'Association des Parents d'Elèves de Villers-Semeuse (A.P.E.V.S.) a proposé le mercredi 11 octobre 2017 aux maternelles de la commune deux représentations du spectacle, « Petit Chaperon Rouge », interprété par Sandra Palandri. 120 petits et grands ont assisté à cette interprétation originale d'un des contes les plus populaires au monde.

Changement des P'tits Bouchons d'Ardennes



À l'occasion du 50^{ème} chargement de bouchons, récoltés par l'association « Les P'tits Bouchons d'Ardennes » en faveur des enfants handicapés du département, Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à M. Yvon Rossit, Président de l'association, pour le récompenser de son action et de son engagement associatif sans faille, depuis de nombreuses années.

L'équipe municipale
et le maire vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année.



NOVEMBRE

Samedi 25

2^{ème} bourse d'échange « Graines et plantes »
de 14h30 à 18h00 - Maison des associations

Festival de musique POP-ROCK-FOLK avec Aux P'tits Oignons, La'Clique et AORIS de Flambent 9 à 20h00 - Salle des fêtes

Mardi 28

Projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? » en partenariat avec la CRESS, le SEL'ARDEN et le Marcassol à 14h00 - Salle des fêtes

Concert des chorales Récréation et Chanterelle de SOS Amitiés à 19h45 - Salle des fêtes

DÉCEMBRE

Vendredi 8

Téléthon : Lâcher de ballons des élèves des écoles

Samedi 9 décembre

Téléthon : à partir de 14h - Complexe Sportif Roger Marche
Atelier de noël : Modules Génération Nounous
Maison des associations

Dimanche 10

Après-midi festive de Noël par l'association Génération Nounous - entrée payante - Salle des fêtes

Mercredi 13

Goûter de Noël des anciens - Salle des fêtes

Vendredi 15 de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h00
Distribution de la corbeille festive / bon d'achat aux villersois de plus de 65 ans - Salle des fêtes

du samedi 23 au jeudi 28

de 15h00 à 19h00

Féerie de Noël de l'APSCA - COSEC, Complexe Sportif Roger Marche à Villers-Semeuse

Dimanche 31

Repas de la saint-sylvestre, réservation en mairie
Salle des fêtes